

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

| | | |
|-----------|--------|----|
| 5 crédits | 30.0 h | Q1 |
|-----------|--------|----|

| | |
|---|---|
| Enseignants | Lazaro Christophe ; |
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Thèmes abordés | <p>L'objectif de ce cours consiste à initier les étudiant(e)s au concept de droit naturel, à leur en faire saisir la spécificité, au regard de la nature du questionnement éthique qu'il adresse au droit. Plus largement, le cours vise à cerner la signification et la pertinence du droit naturel afin d'évaluer de manière critique la légitimité de certaines décisions et politiques juridiques contemporaines.</p> <p>Après avoir retracé les grandes conceptions du droit naturel (de l'âge classique à la modernité jusqu'à l'idée des droits de l'homme), le cours prendra une dimension plus pratique. Celle-ci se déploiera à travers l'analyse de différentes « figures » épistémiques interrogeant de manière substantielle les implications juridiques pouvant être tirées de l'idée nature (humaine). En particulier, l'analyse de ces figures aidera à appréhender de manière critique le modèle du sujet (de droit) rationnel, libre et autonome. Parmi ces figures, seront notamment abordées celles de l'animal, l'étranger, la femme, le travailleur, le rebelle, le double et du monstre. L'examen des questions soulevées par ces différentes figures permettra aux étudiant(e)s d'apprendre à développer une réflexion autonome et à discuter de manière critique diverses questions juridiques à fort contenu axiologique.</p> |
| Acquis d'apprentissage | <p>Les étudiant(e)s ayant suivi ce cours avec succès seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Distinguer entre différents types d'arguments (arguments empiriques, ontologiques, normatifs, etc.). - S'appropriier les catégories du droit naturel, ses outils conceptuels et ses principales conceptions. - Discuter un cas concret à la lumière de l'une ou l'autre de ces conceptions. ¹ - Développer une réflexion autonome de façon orale et écrite, susceptible d'être appliquée aux enjeux moraux et sociétaux soulevés par le droit contemporain. <p>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</p> <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. L'évaluation est continue.</p> <p>L'évaluation finale prendra en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La lecture hebdomadaire des textes et la rédaction d'un bref commentaire personnel : 20% - Une présentation orale en groupe en classe sur la base des lectures obligatoires : 20% - En fin de semestre, l'examen oral au départ d'une réflexion proposée par l'étudiant.e sur l'une des figures vues au cours + une question ouverte posée par le professeur : 60% |
| Méthodes d'enseignement | <p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. La méthode adoptée pour ce cours revêt une forte dimension interactive. Le cours est conçu pour favoriser la participation active des étudiant.e.s aux discussions en classe sur la base des lectures hebdomadaires obligatoires, de brefs commentaires personnels de ces lectures et d'une présentation en groupe durant le semestre.</p> <p>Le cours est également conçu de manière à familiariser les étudiant.e.s à un approche interdisciplinaire des problèmes juridiques. A ce titre, les étudiant.es. sont amenés à lire des textes émanant de différentes disciplines en sciences sociales comme la philosophie, l'éthique, la sociologie ou l'anthropologie. Les liens vers les textes analysés au cours figurent sur Moodle.</p> |
| Contenu | <p>Le cours vise à interroger, d'un point de vue interdisciplinaire, les rapports entre droit, nature et société. Que ce soit à travers l'activité législative ou juridictionnelle, le droit implique un travail constant d'identification et de qualification des êtres et des choses, ayant pour but de déterminer leurs caractéristiques. En délimitant ainsi la nature des êtres, le droit détermine la position et la valeur respective de ceux-ci dans la société : par exemple, qu'est-ce qu'un fleuve, un robot ou un fœtus ? comment définir leur nature et, sur cette base, quelle existence juridique leur reconnaître ? Peuvent-ils être considérés comme sujets de droit ? En d'autres termes, le droit implique toujours une façon de faire exister les personnes et les choses, de les « instaurer ». A ce titre, il révèle une certaine</p> |

| | |
|------------------------------|--|
| | <p>manière de se rapporter aux autres humains et non-humains et de les faire exister, de les accréditer ou de leur dénier une existence.</p> <p>A travers l'analyse de différentes « figures » marginales, voire marginalisées, le cours aidera à appréhender de manière critique le concept du sujet de droit, interrogeant de manière substantielle les implications juridiques pouvant être tirées de l'idée de nature (humaine). Parmi ces figures, seront notamment abordées : l'animal, le robot, le réfugié, la femme, le travailleur, le double, le monstre et le rebelle. L'examen de ces différentes figures permettra aux étudiant.e.s d'examiner la logique d'instauration à l'œuvre dans le droit, c'est-à-dire sa capacité à renforcer (ou amenuiser) la réalité des êtres à travers le mouvement de leur (re)connaissance.</p> |
| Ressources en ligne | Voir Moodle |
| Faculté ou entité en charge: | BUDR |

Force majeure

| | |
|---|--|
| Méthodes d'enseignement | L'enseignement sera donné en "comodal" ou en "full distantiel", compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | L'examen oral (valant pour 60% de la note globale - cfr. évaluation continue sera réalisée en ligne via Teams |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|--------------------------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Bachelier en philosophie | FILO1BA | 5 | |  |
| Master [120] en anthropologie | ANTR2M | 5 | |  |
| Mineure en droit (ouverture) | MINODROI | 5 | |  |
| Approfondissement en droit | APPDRT | 5 | |  |